

Exemple d'opérations en cours

Aucun exemple recensé à ce jour.

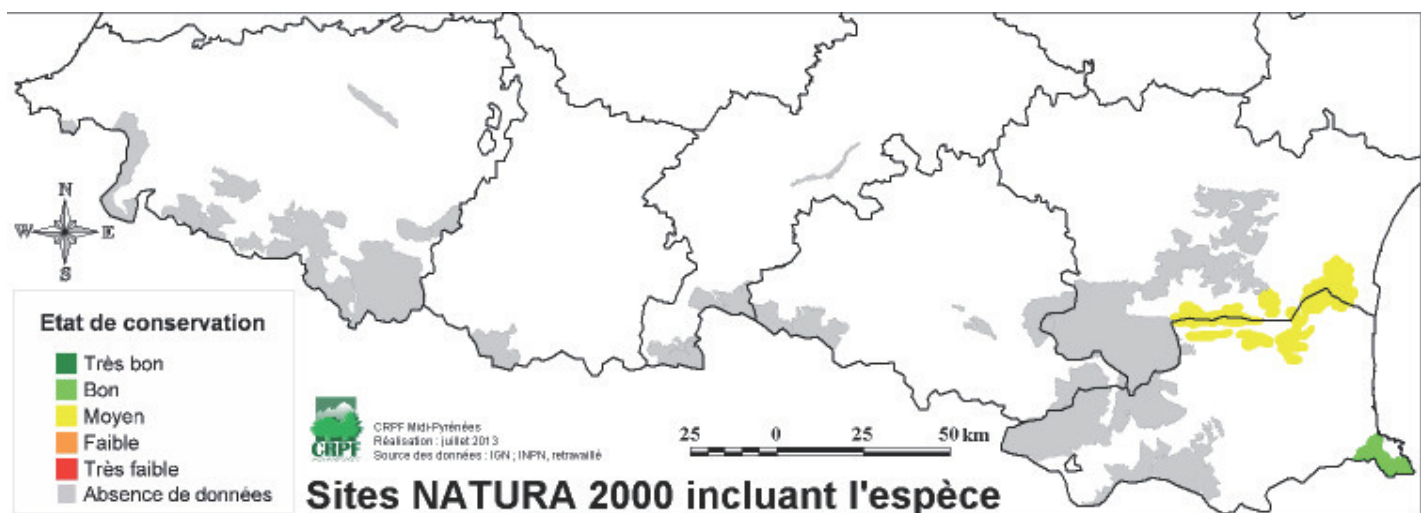
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Recharges d'aires	■	■										
Parades nuptiales	■	■										
Accouplements		■	■	■								
Ponte			■	■	■							
Couvaison			■	■	■							
Ecllosion				■	■							
Elevage des jeunes				■	■	■	■	■				
Envol des jeunes							■	■	■			

RÉPARTITION

L'espèce est uniquement présente à l'est de la chaîne pyrénéenne, surtout dans les piémonts.

Principaux habitats (dont communautaires)

- Matorrals à *Juniperus* spp. (5210)
- Forêts à chêne vert (9340)
- Eboulis (8130, 8160) et falaises (8210, 8220)
- Forêts à chêne liège (9330)
- Pelouses calcaires sèches (6210)



BIOLOGIE ET ECOLOGIE

L'aigle de Bonelli affectionne particulièrement les zones de garrigues ouvertes et forêts, entrecoupées de gorges et falaises dans lesquelles il édifie son nid, dans une vire, une grotte ou le long d'un arbuste. Des cas de nidification dans des arbres (pins, eucalyptus...) ont été observés. Le domaine vital des couples est plus restreint en période de reproduction et pour les couples stables et expérimentés que pour des couples de jeunes adultes).

Sédentaires, les aigles de Bonelli sont généralement fidèles, tant à leur partenaire qu'à leur territoire. Quant aux jeunes, erratiques, ils fréquentent tous types de milieux pouvant offrir des proies (majoritairement oiseaux, lapins, écureuils et lézards).

La femelle pond 1 ou 2 oeufs à 2-3 jours d'intervalle.



ONF - AP

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Pour limiter les échecs de reproduction, éviter entre le 15 janvier et le 30 juin, les interventions sur les peuplements ou la desserte à proximité des sites de nidification avérée : zone de quiétude jusqu'à 150 à 300 m de rayon à ajuster en fonction du contexte local (topographie, peuplement...), en accord avec le propriétaire ou le gestionnaire.

+ se reporter aux recommandations de la fiche générale «Rapaces»